Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 653 | 17 juin 2025

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Le CHU, un pas vers « la souveraineté sanitaire » de la Guyane

Le CHU de Guyane est officiellement créé depuis hier soir. En fin d'après-midi, a convention liant le centre hospitalier régional, l'Université de Guyane et l'UFR de sciences médicales et de santé a été signée, en présence du ministre des Outre-mer, Manuel Valls. Il s'agit du trente-quatrième établissement du genre en France, le quatrième en Outre-mer.

« Un jour très important pour la Guyane, pour nos hôpitaux (…) Enfin, nous y sommes. » Hier soir, au moment de signer la convention créant le CHU de Guyane, Christophe Bouriat, son directeur général par intérim, ne pouvait masquer son émotion. La gorge nouée, il soulignait que « le CHU de Guyane ne sera pas une simple structure hospitalière. Il sera un symbole de dignité, de souveraineté sanitaire, d'égalité réelle. » Il est aussi le résultat « d'une aventure collective, le fruit d'une mobilisation des professionnels de santé d'abord, des chercheurs, des universitaires, des élus, des usagers, des patients. Il est aussi le fruit de l'écoute de l'État, qui a entendu l'appel de toute un territoire. »

Cette « souveraineté sanitaire », Laurent Linguet, président de l'université, et Manuel Valls, le ministre des Outre-mer, l'ont également mise en avant. « Ce que nous signons aujourd'hui, ce n'est pas une fin. C'est le commencement de la souveraineté sanitaire en Guyane, estime le premier. Il s'agit d'un acte fondateur pour la Guyane et les Guyanais, une forme de respect pour ce territoire jeune, divers, vaste, où des zones sont difficiles d'accès. » Ce CHU, poursuit le second, « c'est la meilleure manière que vous avez de renforcer l'offre de soins de manière très

efficace, au service des habitants (…) Penser à l'échelle de plusieurs sites permettra une offre cohérente au bénéfice des citoyens (…) Grâce à l'alliance des professionnels de la santé et du monde universitaire, vous faites la démonstration de ce qu'il y a de mieux pour la France (…) avec cette volonté de mettre en œuvre l'égalité réelle, une véritable justice pour la Guyane et, en effet, cette souveraineté sanitaire qui s'impose dans ce territoire comme dans l'ensemble des territoires ultramarins. »

« Porter des avancées concrètes pour la vie des populations »

Cette capacité à soigner sur le territoire et, à l'intérieur du territoire, au plus près des habitants, faisait partie des objectifs assignés par le rapport de 2021 sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane. Les inspecteurs généraux rappelaient les 3 631 évacuations sanitaires organisées en 2019 et le taux de fuite – c'est-à-dire la part de séjours hospitaliers réalisés hors du territoire. Il était de 9 % à l'époque, soit 7 500 séjours. Son évolution illustrera le degré d'autonomie de la Guyane – sa capacité à prendre en charge des urgences et des soins non réalisables jusqu'ici en Guyane – et sa notoriété – lorsque les patients choisissent de se faire soigner ailleurs pour des pathologies qui peuvent être prises en charge ici. « Les évasan font partie des indicateurs que l'on va suivre », soulignait Christophe Bouriat hier soir.

Pour Manuel Valls, « ce CHU (…) doit être une manière de porter des avancées concrètes pour la vie des populations (…) Vous avez posé les bases d'un projet médico-soignant ambitieux, à l'échelle de tout le territoire. Au fond, c'est ça qui est essentiel. » Pour Laurent Linguet, « ce CHU est d'abord une réponse stratégique, un impératif de justice territoriale. La Guyane connaît des situations de précarité sanitaire majeures, des inégalités d'accès aux soins, des contextes épidémiologiques complexes. Dans un territoire aussi vaste, jeune, pluriculturel, amazonien où cohabitent des maladies infectieuses émergentes, des pathologies chroniques, des enjeux environnementaux, il devenait urgent d'inventer une solution adaptée, pérenne, territoriale aux problématiques de santé. » Quelques jours auparavant, cet enthousiasme était partagé par les étudiants de la faculté de médecine, dans ce reportage de Guyane la 1ère diffusé dimanche soir (à compter de 8'06).

« Prioriser la réflexion médicale et soignante »

Le rapport sur le renforcement de l'offre de soins, « c'était il y a seulement quatre ans, insiste Christophe Bouriat. Rétrospectivement, le sujet de la gouvernance a ralenti le rapprochement généré entre les établissements, a galvanisé quelques tensions, a fait perdre un petit peu de temps. Au point qu'il a été décidé, avec beaucoup de sagesse, de mettre ce sujet clivant de côté et de privilégier le fond plutôt que la forme, ce qui est toujours une bonne méthode. Nous avons priorisé cette fois-ci la réflexion médicale et soignante autour d'un projet médico-soignant, colonne vertébrale de tout établissement de santé. »

La première ébauche de ce projet médico-soignant a été rédigée fin 2023, sous l'égide des trois présidents de commission médicale d'établissement de l'époque : le Pr Félix Djossou (Cayenne), le Dr Mosa Tsaféhy (Kourou) et le Dr Franklin Samou-Fantcho (Saint-Laurent-du-Maroni). Sa version finale a été approuvée l'an dernier par l'Agence régionale de santé. Il liste les projets de la quarantaine de filières de soins identifiées sur le territoire et les organisations pour y parvenir. Le CHR travaille désormais à leur priorisation, avec l'identification de dix-sept projets prioritaires.

« Cet objectif collectif que tout le monde avait, on ne savait pas très bien comment y aller »

Christophe Bouriat constate qu'avec ce travail sur le projet médico-soignant, les trois présidents de CME ont pu « fédérer les trois communautés médicales, rassembler tout le monde autour d'une table et faire travailler vers cet objectif collectif que tout le monde avait mais dont on ne savait pas très bien comment y aller : devenir universitaire (…) En l'espace de dix-huit mois, nous sommes passés de trois établissements formant un groupement hospitalier de territoire, sans trop de gouvernance identifiée et souvent en concurrence, à un établissement qui va devenir universitaire, sur trois sites certes, mais avec une gouvernance commune, un projet médico-soignant commun tourné vers la réponse aux besoins de santé de la population et sur tout le territoire. C'est un CHU qui a vocation à irriguer tout le territoire. Ce n'est pas seulement le CHU de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent mais celui de toute la Guyane avec nos CDPS et hôpitaux de proximité. »

Former des médecins, des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes… en Guyane

La deuxième mission du CHU sera de former : les futurs médecins, les infirmiers avec la création d'une école de médecine à Saint-Laurent-du-Maroni, des masseurs-kinésithérapeutes et des manipulateurs radio, l'établissement portant des projets en ce sens. Ce travail a été lancé il y a dix ans avec l'ouverture de la première année de médecine, puis il y a deux ans avec le reste du premier cycle.

« Pendant trop longtemps, nos jeunes, quand ils voulaient devenir médecins, devaient partir loin, trop loin, et souvent ne revenaient pas, se rappelle Laurent Linguet. Nous allons construire un

écosystème de formation en santé, quasi complet, ancré régionalement, connecté nationalement. Nous pourrons, dès demain, dire à nos familles, à nos lycéens : « Venez, venez vous former aux métiers de la santé, venez vous accomplir, venez contribuer à transformer ce territoire. »

« Faire rayonner notre pays sur ce continent »

La troisième mission touche à la recherche et à l'innovation. En créant de l'unité ad hoc Santé des populations en Amazonie – qui réunit le CHU, l'Institut Pasteur et l'Université de Guyane – l'Inserm a confirmé les progrès réalisés sur le territoire (lire la Lettre pro du 28 février).

Le CHU sera « un accélérateur scientifique, se réjouit le président de l'Université. Nous allons œuvrer pour une recherche adaptée à la réalité tropicale, pluriculturelle, amazonienne de notre territoire. Nous allons amplifier les collaborations qui existent déjà avec nos partenaires (…) pour faire de la Guyane un pôle d'excellence de la recherche en santé (…) Avec le CHU, nous allons avoir l'occasion de faire rayonner la recherche en santé en Guyane. » Ce rayonnement est aussi salué par le ministre des Outre-mer : « Votre territoire est aux avant-postes et fait rayonner notre pays sur ce continent, grâce à cette recherche (…) Une grande institution tel qu'un CHU repose sur la compétence et l'engagement sans faille de femmes et d'hommes. Malgré tout le potentiel que je viens d'évoquer, ce centre ne sera rien sans vous. Le service public a un visage (… dont) évidemment celui des soignants. »

« La réflexion doit se poursuivre, en particulier sur la politique bâtimentaire »

Alors que le Centre Hospitalier de Cayenne est en chantier de toute part – fin du chantier de l'Ispa, construction du bâtiment de consultation, de la maison des CDPS et de l'extension des services techniques – que le Chog planche sur la reconstruction de son Ehpad, de son SMR et de sa maternité, que Manuel Valls a confirmé la rénovation du bloc opératoire de Kourou, que plusieurs CDPS seront reconstruits, la question bâtimentaire est revenue sur la table, hier soir. Pour Christophe Bouriat, « en signant cette convention hospitalo-universitaire (…), nous posons aussi la première pierre d'une réflexion qui doit se poursuivre, en particulier sur la politique bâtimentaire que nous voulons, demain, pour ce CHU. C'est un acte foi dans l'avenir. »

« La création de ce CHU n'est qu'un commencement, estime Laurent Linguet. Il faudra poursuivre l'effort engagé d'excellence des soins, d'accueil des patients, de formation des futurs professionnels de santé, de conduite de la recherche. Pour tout cela, il faudra des infrastructures hospitalières nouvelles, modernes, adaptées à notre territoire. Cela suppose d'anticiper dès maintenant les besoins en capacité d'accueil, des espaces de formation et de recherche, des équipements. Ce chantier doit être inscrit dans une planification stratégique de développement des infrastructures hospitalières et universitaires. »

« Des investissements majeurs sont à venir, conclut Manuel Valls. Des travaux sont d'ores et déjà programmés. Je connais le débat par cœur : fallait-il reconstruire par tiroir ou reconstruire ailleurs ? A la fin, ça coûte aussi cher. L'essentiel, c'est que ça se modernise progressivement, avec des trajectoires financières qui soient tenues et tenables. Je suis sûr que vous allez y arriver. Il faut évidemment que l'État vous accompagne (…) L'État est là. »

EN BREF

♦ Une semaine consacrée à l'urgence à Cayenne

Guyane Emergency Medicine, l'association des professionnels de la médecine d'urgence, organise son premier congrès de médecine d'urgence. Il se déroulera les 25 et 26 juin, à l'Institut Santé des populations en Amazonie, sur le site de Cayenne. Ce congrès s'inscrit dans le cadre d'une semaine complète dédiée à la spécialité. Le programme comprend en effet des formations les lundi et mardi et un exercice de situation sanitaire exceptionnelle auquel participeront environ 200 personnes le vendredi.

« Depuis trois ans, les internes Antilles-Guyane de médecine d'urgence sont accueillis chaque année en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane. Chez nous, c'est en juin. Les journées de

lundi et mardi, avant le congrès, seront donc consacrées à des formations spécifiques à leur intention, explique le Dr Alexis Fremery. Nous profitons de faire venir des têtes d'affiche pour le congrès pour proposer ces formations. »

Outre les enseignements des formateurs guyanais, les internes bénéficieront des formations des Pr Morgan Jaffrelot (CHU de Brest), Enrique Casalino (Bichat – Claude-Bernard), Frédéric Lapostolle (Avicennes), Patrick Portecop (CHU de Guadeloupe), Papa Gueye (CHU de Martinique). Des formations seront également assurées par deux professeurs du Centre national de gestion, venus en Guyane pour discuter de la création d'un poste de maître de conférences universitaire en médecine d'urgence : les Pr Karim Tazarourte (CHU de Lyon) et Olivier Mimoz (Vienne). Enfin, deux intervenants permettront l'ouverture sur les pays voisins : le Pr Paiva Filho (Salvador de Bahia, Brésil) et Meryll Laversanne (Suriname). Lundi à 17h30, le Pr Jaffrelot donnera une conférence sur les facteurs humains en santé, toujours à l'Ispa.

Le congrès se tiendra les mercredi et jeudi. Les organisateurs ont choisi de privilégier les communications de professionnels locaux, avec une modération assurée par les experts. « L'objectif est de montrer nos spécificités, les compétences que nous avons sur le territoire et nos publications récentes. Nous donnons la parole aux acteurs locaux mais le temps de parole sera réduit à une dizaine de minutes, pour laisser un temps de tables rondes durant lequel les experts pourront apporter leur expertise et échanger avec la salle. Les experts n'ont pas de présentation mais, via leur modération, ils pourront apporter leurs connaissances », précisent les Dr Alexis Fremery et Camille Deschamps. Avec ce congrès, ils espèrent prouver leur capacité à accueillir à l'avenir le congrès d'urgence des Outre-mer, qui se tient tous les deux ans mais n'a jamais eu lieu en Guyane.

Consulter le programme et s'inscrire.

♦ Quatre présentations de la Guyane au congrès Urgences 2025

Depuis cinq ans, la Guyane assure toujours au moins une présentation au congrès des urgences. La dernière édition, qui s'est déroulée du 3 au 6 juin à Paris, n'a pas fait exception. Le Dr Alexis Fremery a présenté les travaux sur les attaques massives par abeilles africanisées (lire la Lettre pro du 24 mai 2022) et sur l'acidose, dans la session « Je n'ai toujours pas compris ». Le Dr Camille Deschamps a présenté Régulac, un score prédictif de l'imminence d'un accouchement développé au Samu de Cayenne. Enfin, le Dr Boubacar Diarra (Chog) a présenté une étude comparative et descriptive des agressions par arme à feu et arme blanche de 2018 à 2023 aux urgences du Chog.

La délégation guyanaise comptait une vingtaine de professionnels. Pour la troisième année consécutive, des personnels paramédicaux, dont pour la première fois un assistant de régulation médicale et un ambulancier, ont pu s'y rendre, grâce aux financements de l'hôpital et de l'ARS. « Nous souhaitons développer la recherche paramédicale, rappelle le Dr Deschamps. Le fait de s'acclimater à cette activité, de rencontrer des gens qui écrivent des protocoles, des procédures… c'est une plus-value individuelle et pour le service. »

♦ Discussions avec le Pr Hélène-Pelage sur l'accueil des internes de médecine générale

Le Pr Jeannie Hélène-Pelage, coordinatrice du diplôme d'études spécialisées de médecine générale à la faculté des Antilles, était en Guyane, il y a quinze jours, avec son adjointe le Pr Franciane Gane-Troplent. Elles étaient accompagnées du Dr Marie Eeckhout, cheffe de clinique de médecine générale et référente du département universitaire de médecine générale en Guyane. Le but était de parler de l'accueil des internes, du besoin d'agréer de nouveaux terrains de stage et de l'attractivité.

« Nous réalisions de telles visites chaque année. Le but est de voir comment augmenter l'attractivité de nos territoires (pour les internes). Cela passe par l'offre de terrains de stage et notamment de terrains ambulatoires. Ces réunions se sont arrêtées avec le Covid. Nous n'étions pas revenues depuis », explique le Pr Hélène-Pelage. Ces sujets ont été, lors d'une rencontre avec l'Agence régionale de santé, le conseil départemental de l'Ordre des médecins, l'UFR Santé de l'université de Guyane, le Bureau des internes de Guyane, le Collège des enseignants

généralistes Antilles-Guyane et des représentants du CHU de Guyane. Un échange a également eu lieu avec le Dr Claire Bocéno de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass) de Cayenne, et un autre avec Christophe Bouriat, directeur général du CHR, et le Dr Cyril Rousseau, directeur des hôpitaux de proximité et CDPS. La Pass, les hôpitaux de proximité et les CDPS sont, en plus des médecins libéraux, des structures de soins primaires accueillant de nombreux internes.

Cette dernière rencontre a permis de discuter de l'accueil des internes dans les hôpitaux de proximité et les CDPS, lors de leur stage ambulatoire. Plusieurs points ont été abordés :

- la formation de praticiens agréés maîtres de stage universitaire parmi les équipes des hôpitaux de proximité et des CDPS, dans le cadre d'un plan de formation en 2026 en Guyane pour les maîtres de stage universitaires de médecine générale ;
- l'accueil en CDPS, pour la première fois pendant les grandes vacances, d'un interne de niveau 1 (phase socle correspondant aux deux premiers semestres d'internat) ;
- l'organisation du stage libre de troisième année d'internat ;
- l'encadrement de thèses en hôpitaux de proximité et CDPS, avec la nouvelle contrainte qu'elles soient soutenues durant les trois premières années d'internat.

L'objectif est de continuer d'accueillir des internes dans de bonnes conditions. Tout comme les terrains ambulatoires, pour lesquels les besoins sont importants, leur formation en hôpitaux de proximité et en CDPS est un facteur d'attractivité pour la Guyane.

.

♦ Vous permettre d'exercer en toute sécurité »

Un détenu fraîchement libéré qui menace de « tuer tout le monde », alors que l'infirmière est venue au domicile pour couper des fils à son frère, obligeant Awatef Argoubi à se réfugier sous un lit. Un patient psychotique qui multiplie les vols dans la pharmacie de José Manantsara, à Saint-Laurent-du-Maroni, et qui, le jour où le pharmacien le surprend, hurle qu'il est ici chez lui. Ou encore l'agression dont a été victime le Dr Jean-Marc Wojczik, en 2012, dont il subit encore les séquelles… Dimanche, en débutant leur journée de formation auprès des moniteurs du centre régional d'instruction de la gendarmerie national, à la caserne de la Madeleine à Cayenne, les seize professionnels du secteur de la santé présents – médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, assistantes médicales – ne manquaient pas d'exemple pour illustrer les agressions qu'ils subissent régulièrement. Des exemples qui ont eu un impact sur eux mais aussi sur leurs patients : une sage-femme qui refuse désormais de se rendre dans les squats, une infirmière qui a renoncé à suivre un patient…

« C'est assez irrationnel de se retrouver là pour donner les clefs pour se protéger à ceux que l'on appelle pour nous soigner, regrettait le colonel Thierry Crampé, adjoint du commandant de la gendarmerie de Guyane, en ouverture de cette journée. Il est difficile de décrire le phénomène. Il y a un vrai chiffre noir des agressions (contre les professionnels de santé) parce par pudeur, par manque de temps, vous ne portez pas toujours plainte. »

Cette formation, tout comme celle à Saint-Laurent-du-Maroni il y a un mois, a été organisée par l'Agence régionale de santé après les récentes agressions de soignants. Elle s'inscrit parmi diverses actions menées par l'ARS : financement du dispositif de boutons d'alerte connectés, financement de campagnes de sensibilisation contre les violences faites aux professionnels de santé… D'autres formations de ce type sont envisagées également.
Les gendarmes ont organisé cette journée en trois temps :

- Un temps d'échange sur les situations vécues par certains professionnels, « pour capter vos angoisses, vos mauvaises expériences et apporter notre expertise pour réduire cette violence » ;
- Une présentation sur la gestion des incivilités, des crises et sur la communication pour faire baisser la tension, avec notamment des négociateurs de la gendarmerie ;
- Un rappel du cadre légal, des armes et de exercices pratiques pour « permettre de se dégager pour fuir face à une agression physique. »

« Le but est de capter leurs soucis, leurs mauvaises expériences dans leur activité professionnelle, pour pouvoir adapter apporter notre réponse et notre expertise en matière de sécurité », explique l'adjudant Ludovic Fontaine, moniteur au centre régional d'instruction, dans ce reportage de Guyane la 1ère (à compter de 11'45). Et ce afin que les professionnels de santé puissent « exercer en toute sécurité ».

♦ Déclaration obligatoire des pharmacies

Selon les articles R5125-37 et R5125-37-1 du Code de la Santé Publique, le pharmacien titulaire d'une officine est tenu, chaque année, de déclarer au directeur général de l'ARS le nombre et le

nom des pharmaciens exerçant dans l'officine ainsi que la mesure de l'activité globale de celle-ci sur l'année civile précédente. Cette année, la date limite de déclaration st fixée au 30 juin. Le pharmacien est invité à se rendre sur le portail de télédéclaration et à s'identifier via la carte CPS ou eCPS du pharmacien titulaire.

♦ Trouver un professionnel de santé de garde sur le site internet de la CPTS

Trouver un médecin, un pharmacien, un chirurgien-dentiste ou un masseur-kinésithérapeute de garde sur le territoire de la CACL ou de la CCDS, c'est désormais possible, sur le site internet de la CPTS centre littoral. La communauté professionnelle territoriale de santé a mis en ligne une page consacrée à ce sujet.

Les visiteurs y trouveront :

- Les horaires et modalités d'accès à la garde médicale de Cayenne (GMC) et aux urgences de Kourou ;
- Le rappel du 3237 pour trouver la pharmacie de garde ;
- La liste des gardes des chirurgiens-dentistes et le contact du conseil départemental de l'Ordre ;
- Le numéro de la Maison de la kinésithérapie – Réseau bronchiolite Guyane à cayenne (0694 42 75 69) et la permanence de kinésithérapie respiratoire de Chantal Putnoki à Kourou.

♦ Webinaire sur le sport santé le 26 juin

Le Réseau sport santé bien-être Guyane et Guyane promotion santé organise un webinaire sur le sport santé, à destination des professionnels de santé. Il se déroule le 26 juin, à 18h30 et durera environ une heure. Ce webinaire a pour but de présenter les grands axes du sport santé, son fonctionnement en Guyane et l'utilisation de la plateforme Guyane sport santé en tant que professionnels de santé.

Le programme :

- Contexte et évolution du sport santé (à l'échelle nationale et territoriale)
- Utilité du sport santé et l'activité physique adaptée
- Encadrement du sport santé
- Quels liens entre les pratiquants, les professionnels sportif et les professionnels de la santé ? - Présentation du portail internet Guyane Sport Santé
- Temps d'échanges

Ce webinaire sera animé par Mélanie Pierre, chargée de projet à Guyane promotion santé, et Tiphaine Legendre, coordinatrice du Réseau sport santé bien-être Guyane).
S'inscrire.

♦ Un questionnaire pour les patients drépanocytaire

Dans le cadre de sa thèse de médecine dirigée par le Dr Elsa Vidal (CHU de Guadeloupe) et du projet de recherche DrepaHelp, Océane Corneille diffuse un questionnaire sur la drépanocytose. Il s'adresse aux :

- Patients drépanocytaires majeurs ;
- Hospitalisés aux urgences, en unité de soins continus ou en réanimation en Guyane, Guadeloupe ou Martinique.

L'objectif principal est d'évaluer leurs besoins, leurs attentes et les difficultés qu'ils ont rencontrées dans leur parcours de soins critiques (aux urgences, en réanimation ou en unité de soins continus), afin d'identifier des axes d'amélioration pour la qualité de leur prise en charge.

♦ Rendez-vous gratuit avec un sexologue pour les personnes handicapées

Dans le cadre du dispositif Intim'Agir, le groupe SOS solidarités propose des rendez-vous gratuits avec un sexologue aux personnes en situation de handicap. Il est possible d'y orienter des personnes accompagnées ou non par un ESMS, quel que soit le type de handicap. Les prochaines permanences auront lieu les :

- 11 et 18 septembre ;
- 2, 16 et 30 octobre ;
- 6, 13 et 27 novembre ;
- 4, 11 et 18 décembre.

Rendez-vous au 0694 28 04 88.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Le gouvernement annonce la création de centres ressources TDAH

Dans un communiqué, le gouvernement annoncé « une étape décisive pour améliorer la reconnaissance et l'accompagnement du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) en France. Avec la publication d'une nouvelle instruction interministérielle en mai 2025, une filière de soins régionale dédiée au TDAH va être déployée sur l'ensemble du territoire, accompagnée de la labellisation de centres ressources TDAH (CRTDAH). » Ces centres ressources feront office de « point d'entrée clair et visible » pour les familles. Cette annonce concerne également les Outre-mer.

« Reconnaître le TDAH comme un trouble du neurodéveloppement à part entière, c'est rompre avec des années de déni et de solitude pour les familles. Avec cette réforme, nous posons les bases d'un accompagnement structuré, lisible et humain, fondé sur l'expertise, la proximité et la continuité des soins. C'est une avancée majeure pour des centaines de milliers d'enfants, d'adolescents et d'adultes », souligne Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins.

Offres d'emploi

■ L'Agence régionale de santé recrute
un **référent infrastructure et applicatifs** au sein du pôle systèmes d'information (titulaire ou contractuel, à pourvoir au 1er septembre). Consulter l'offre et candidater.

■ Le CHU de Guyane – site de Cayenne recrute :

- Un **technicien** pour la réalisation d'une banque de données d'images de tests de diagnostic rapide du paludisme dans le cadre du projet Malakit (CDD, à partir du 1er juillet, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Un **psychologue clinicien** pour la prise en charge de l'obésité (à pourvoir dès que possible, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Aujourd'hui

►**EPU** de neuropédiatrie, avec le Pr Sylvie Nguyen (CHU de Lille), de 18 heures à 19h30 en salle du conseil du Chog. S'inscrire.

Demain

► **Mois de la santé sexuelle.** Théâtre forum avec le Planning familial, de 14 heures à 16 heures au 10, impasse de la Plantation, à Cayenne.

Jeudi 19 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

► **Journée d'étude** du Collège des psychologues du CHC, ouvert à tout le personnel hospitalier, de 8h30 à 16h30, à l'Ehpad Edmard-Lama.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. S'inscrire.

► **Vente de petits-déjeuners**, organisée par l'association Ti'Baobab de la pédiatrie du CHK, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose, à partir de 8 heures. Réservation jusqu'au 18 juin par WhatsApp ou SMS au 0694 48 21 20.

Vendredi 20 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

► **EPU** de neuropédiatrie, avec le Pr Sylvie Nguyen (CHU de Lille), de 18 heures à 19h30 en salle Thierry-Basset du CHC. S'inscrire.

► **Opération Pied d'immeuble**, organisée par le service de médiation sociale de la ville de Kourou en partenariat avec l'Akatij, de 9 heures à 18 heures sous le kiosque de Nobel. De 9 heures à 12 heures, stand d'information et de prévention sur l'accès à la santé, au logement, à l'emploi… A partir de 14 heures, animations.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. S'inscrire.

Samedi 21 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

► **Fo zot savé**. Le Dr Eloïse Leclerc, proctologue au CHU de Guyane – site de Cayenne, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la proctologie, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. S'inscrire.

Lundi 23 juin

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Stand de prévention autour des IST et dépistage Trod, de 8 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec et Aides.
- Dépistage et animation en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures, à la salle polyvalente de Paddock, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 8 heures à 12 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges, avec l'Emspec, les sages-femmes, OCS et Daac

Mardi 24 juin

► **Échanges autour des métiers d'infirmier Asalée** et d'assistant médical, et présentation de l'outil Pandalab, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

► **Dépistage de l'hypertension artérielle**, dans le cadre du projet Depiprec, de 9 heures à 13 heures au guichet unique de Soula.

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Village santé sexuelle d'Entr'aides, de 8 heures à 12 heures sur la ZAC de Soula, à Macouria.
- Dépistage, atelier de santé sexuelle et groupe de parole, de 14 heures à 17 heures à Paul-Isnard, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française, Aides et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 9 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi, avec l'Emspec et Aides.

Mercredi 25 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. S'inscrire.

► **Mois de la santé sexuell**e.

- Stand de prévention HPV, de 8 heures à 12 heures au collège Gran-Man-Difou, à Maripasoula, avec l'Emspec.
- Sensibilisation au dépistage, de 14 heures à 16 heures à la Maison des adolescents de Cayenne, pour les 12-21 ans.
- Stand de prévention et de dépistage, de 9 heures à 12h30 au village Bellevue puis de 13h30 à 16 heures au village Flèche, à Iracoubo, avec Ader et APS Village.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures à la salle polyvalente de l'Acarouany, à Mana, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Journée d'animation, sensibilisation et dépistage Trod, de 8 heures à 12h30 au centre de santé de Régina, avec l'Emspec, OCS et Daac.

Jeudi 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. S'inscrire.

► **Les Jeudi M**, organisé par la Quinzaine obstétricale, de 16 heures à 19 heures, au Café de la Gare, à Cayenne. S'inscrire.

► **Webinaire** sur le sport santé, à destination des professionnels de santé, organisé par GPS et le Réseau sport santé bien-être Guyane. S'inscrire.

► **Guichet unique de la rue,** de 9heures à 13h30 aux douches municipales de Cayenne.

► **Mois de la santé sexuelle**.

- Stand de prévention des IST, de 8 heures à 12 heures, à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures au carbet municipal de Sparouine, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.

Vendredi 27 juin

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Village santé de Cayenne, de 17 heures à 20 heures à la cité Capulo, avec Ent'aides et SIS Guyane.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 à la Pépinière, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Animations, jeux et dépistagev, de 6h30 à 12 heures au marché de Saint-Georges, avec l'Emspec et Daac. Soirée de sensibilisation au bar Boteco, de 17 heures à 22 heures.
- Échanges individuelles, dépistage par Trod et animations collectives, de 9 heures à 13 heures au marché de Cayenne, avec Médecins du Monde.

Samedi 28 juin

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Kourou Queer, de 12 heures à 20 heures à Kourou, avec Ader, Aides et le Planning familial.

Mercredi 2 juillet

► **Dépistage** de la vision pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9 heures à 15 heures à la maison France services d'Iracoubo.

►**Afterwork karaoké** de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. S'inscrire.

Mardi 8 juillet

► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS et l'Assurance maladie.

Jeudi 24 juillet

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur l'infection urinaire, par le Dr Alessia Melzani (Craig, CHC), à 20 heures. Modalités d'inscriptions à venir.

Mercredi 6 août

► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

22 juin, journée nationale du don d'organes

Un rendez-vous pour tous les Français !

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89

www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner